CEARC Canadian Environmental Assessment Research Council

CCREE Conseil canadien de la Recherche sur les Évaluations environnementales

Conseil canadien de la recherche sur l'évaluation environnementale

RAPPORT ANNUEL

1988-1989 et **1989-1990**

INFORMATION

TABLE DES MATIÈRES

Introduction .....

Membres du Conseil .....

Point saillants des assemblées du Conseil 3

Travauxderecherche .....

Programme de contrats de recherche pour étudiants diplômés 9

Annexes.. 11

1. Rapport financier 11
2. Membres du CCREE 13
3. Contrats de recherche pour étudiants diplômés ..... .14
4. Rapports des étudiants diplômés 16
5. Étudiants diplômés sélectionnés pour assister à la Conférence de 1989 de l'Association internationale pour l'évaluation des impacts ..... .19

Note: L'utilisation de la forme masculine vise à faciliter la lecture du texte. Tous les renseignements qui s'y rapportent s'appliquent indifféremment aux hommes et aux femmes.

INTRODUCTION

Le Conseil canadien de la recherche sur l'évaluation environnementale (CCREE) a été établi par le ministre fédéral de l'Environnement en janvier 1984 comme organisme national indépendant ayant pour mandat d'étudier les aspects scientifiques, techniques et relatifs aux procédures de l'évaluation environnementale (ÉE) et de déterminer des moyens d'améliorer son efficacité. Afin de s'acquitter de son mandat, le CCREE recherche et encourage de nouvelles idées et facilite la recherche de concepts et de pratiques, y compris les processus élargis de planification environnementale et de gestion des ressources dans le cadre desquels sont entrepris des travaux d'ÉE.

Plus particulièrement, le CCREE suscite et appuie la recherche en ÉE afin :

1. d'élaborer de nouvelles démarches d'intégration de l'évaluation environnementale à la planification stratégique (ou régionale) et l'amélioration, le contrôle ou la gestion d'activités économiques et sociales;
2. d'améliorer la rigueur scientifique dans l'application des sciences écologiques et sociales dans le cadre de l'analyse, de la synthèse et de l'interprétation des impacts environnementaux;
3. d'améliorer l'efficacité des procédures pour éclaircir et intégrer les valeurs sociales ainsi que les conséquences futures ou les ramifications de l'évaluation des impacts environnementaux; et
4. de déterminer, afin de relier les éléments ci-haut mentionnés, des solutions de rechange visant à renforcer les structures institutionnelles et les cadres relatifs aux politiques.

En se fondant sur ses recherches et délibérations, le CCREE conseille les gouvernements, l'industrie et d'autres organisations au sujet de la portée et de l'efficacité des concepts et des pratiques de l'ÉE.

Depuis ses débuts, le Conseil a appuyé la recherche dans l'amélioration du rendement dans différents secteurs :

- évaluation des effets cumulatifs (ÉEC)
- santé environnementale et ÉE
- mesures d'atténuation et compensation
- surveillance et prédiction
- analyse de risques
- développement durable
- environnement-économie
- évaluation de l'impact social

De plus, le Conseil encourage et subventionne la recherche d'étudiants diplômés sur des sujets reliés à l'ÉE.

Le CCREE publie les résultats de ses travaux et délibérations au moyen des documents suivants :

1. *Prospectus de recherche* - Recommandations et discussions préparées par le Conseil sur les besoins de recherche sur une question ou un sujet particuliers.
2. Documents *de référence* - Documents préparés pour ou par le CCREE soulignant les résultats des études de recherche, de conférences et de réunions d'étude au sujet des secteurs prioritaires du Conseil. Les documents de référence font l'objet d'un examen scientifique par des pairs avant leur publication.
3. *Rapports manuscrits* - Rapports préparés pour ou par le CCREE, généralement sur un sujet limité ou de nature provisoire. Cette série comprend des rapports préparés par des étudiants diplômés ainsi que par des entrepreneurs. En général, les rapports manuscrits ne subissent pas de révision par des pairs.
4. *Publications générales* - Des publications à caractère général, tels les brochures, listes de publications et manuels de procédures et de politiques.

Le CCREE relève du président exécutif du Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales (BFEEE). Le BFEEE assure le secrétariat et le soutien nécessaire à l'administration et au fonctionnement du Conseil. *(Voir* le rapport financier, annexe 1.)

MEMBRES DU CONSEIL

Le Conseil se compose de douze membres qui en font partie à titre privé et proviennent de plusieurs régions du Canada et de différents paliers de gouvernement, d'universités, d'organisations non gouvernementales (ONG) ainsi que du secteur privé. Les membres sont nommés par le président exécutif du BFEEE pour une période de trois ans. (*Voir* la liste des membres qui ont fait partie du Conseil pendant les périodes 1988-1989 et 1989-1990, annexe 2.)

POINTS SAILLANTS DES ASSEMBLÉES DU CONSEIL

Le Conseil profite autant que possible de ses assemblées pour rencontrer des groupes privés et publics. En 1988, le Conseil a tenu des asssemblées à Seebe, en Alberta, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, et à Ottawa, en Ontario. En 1989, il a tenu deux assemblées à Ottawa et une à La Malbaie, au Québec.

Pendant l'assemblée de Seebe, les membres du Conseil et des représentants de plusieurs groupes de l'Alberta ont tenu une table ronde sur les divers développements relatifs à l'ÉE dans leur province et le rapport de ces développements avec les intérêts de recherche du CCREE. La discussion a porté sur une variété de sujets :

- les initiatives industrielles en Alberta
- le rôle changeant de la participation publique
- les processus de médiation, de négociation et d'arbitrage
- la grande variété de la recherche reliée à l'ÉE dans la province.

L'assemblée de Fredericton a fourni une occasion de discuter des problèmes de l'ÉE avec les administrateurs de l'évaluation des impacts environnementaux (ÉIE) des organismes fédéraux et provinciaux de l'ÉE. Le Conseil a également rencontré des représentants de l'industrie, des gouvernements, de bureaux d'experts-conseils et d'organisations non gouvernementales afin d'examiner les questions relatives à l'ÉE et les nouveaux thèmes nécessitant de la recherche.

Plusieurs projets du CCREE ont été complétés avec succès ou ont progressé de façon importante grâce aux travaux des comités de recherche. Les projets de recherche répondent, dans la mesure du possible, aux priorités des clients du CCREE en tenant compte de l'expertise des membres du Conseil et de l'évaluation d'autres recherches nationales ou internationales en cours sur les sujets en question.

TRAVAUX DE RECHERCHE

En 1987, le CCREE a révisé sa structure de recherche en tenant compte des préoccupations environnementales changeantes et des conclusions tirées jusqu'ici dans le cadre de son programme de recherche. Un nouveau climat de réflexion engendré par le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (Commission Brundtland) et le Groupe de travail national sur l'environnement et l'économie a amené le Conseil à instaurer une nouvelle série de projets de recherche visant à promouvoir le développement durable. Les travaux actuels portent principalement sur l'ÉE des politiques gouvernementales, le lien entre l'ÉE et l'économie et le rôle de l'ÉE à l'appui du développement durable. De même, les travaux du Conseil se dirigent vers des projets de démonstration et de prolongation visant à vérifier et mettre en oeuvre les idées et les conclusions de la recherche du CCREE.

Le thème de l'harmonisation du développement économique avec la protection et la conservation de l'environnement est devenu l'axe autour duquel sont articulés les travaux de recherche sur l'évaluation environnementale dont la description suit.

L'évaluation environnementale et la politique

Le Conseil a lancé un projet majeur ayant pour objet d'aborder la nécessité, la faisabilité de l'évaluation systématique des implications environnementales, économiques et sociales des options en matière de politiques et des méthodes qui pourraient s'y appliquer. Au nom du CCREE, l'Académie Rawson des sciences de l'eau a entrepris deux projets de recherche entre septembre 1987 et mars 1989.

Le premier projet a permis d'examiner jusqu'à quel point les facteurs environnementaux ont jusqu'ici été intégrés aux politiques gouvernementales. Cinq études de cas ont été choisies pour être examinées. Les politiques en question allaient des politiques axées sur la conservation aux politiques axées sur le développement.

Le deuxième projet a permis d'analyser les contraintes relatives aux institutions et aux secteurs de compétence sur l'évaluation environnementale des politiques et de déterminer des démarches pour surmonter ces contraintes. Un document d'information et un prospectus de recherche sur l'ÉE et les politiques sont en préparation.

Ces travaux du Conseil se sont avéré très appropriés et très opportuns à la lumière de l'attention accordée par le gouvernement fédéral à l'évaluation des aspects environnementaux de toutes les nouvelles politiques gouvernementales et au développement international, par l'entremise des Nations Unies et du Conseil économique européen, d'études comparatives de l'ÉE des politiques gouvernementales.

L'évaluation environnementale et le développement durable

Dans le cadre du thème de l'harmonisation du développement économique avec la protection et la conservation de l'environnement, le Conseil a commencé à examiner la relation entre le développement durable et l'ÉE. Un document de référence a été préparé par Julia Gardner du Centre de recherche Westwater de l'université de la

Colombie-Britannique. Son document a été utilisé lors de deux réunions d'étude régionales tenues pour discuter comment l'ÉE pourrait être orientée dans le contexte des idées naissantes sur le développement durable. Ce document, publié au début de 1989, comprend une analyse du concept et des principes du développement durable et de leur relation aux démarches actuelles de l'évaluation et de la gestion environnementales.

Le Conseil a ensuite commandé des documents de commentaires en réponse au rapport Gardner. Peter Boothroyd, Brian Clark, Susan Holtz, Ron Jakimchuk, Jeffrey MacNealy, William Rees et Henry Regier ont rédigé des documents qui élargissent et explorent davantage les points de vue contenus dans le document de référence. En outre, un examen historique du développement durable a été demandé à Christian de Laet pour appuyer ces analyses. Tous ces documents ont ensuite été présentés, critiqués et discutés lors de réunions d'étude.

Les délibérations de ces réunions d'étude et d'autres documents de référence constituent le fondement d'une publication d'envergure traitant de la façon dont les concepts et les méthodes de l'ÉE peuvent contribuer aux nouvelles idées sur le développement durable et être façonnés par elles.

La prochaine étape déterminée par le Conseil pour intégrer le concept de développement durable à la planification et au processus décisionnel est d'établir des projets de démonstration et de documenter des exemples types de développement durable.

L'évaluation environnementale et l'économie

Afin d'obtenir une meilleure compréhension de l'interdépendance entre l'environnement et l'économie, le Conseil a entrepris un examen du traitement des problèmes environnementaux dans les textes économiques et a commencé une étude des possibilités dune plus grande intégration des évaluations environnementales et des évaluations économiques. Le point de départ de cette recherche a été la détermination des «causes» économiques de la détérioration de l'environnement et des ressources, en abordant plus particulièrement le point de vue largement soutenu que les dépenses pour la conservation représentent des coûts pour la société plutôt que des investissements productifs. Peter Stokoe, de l'École des ressources et des études environnementales de l'université Dalhousie, a rédigé un rapport sur les aspects complémentaires des évaluations environnementales et économiques et sur les possibilités de les intégrer.

L'examen par Stokoe du traitement des problèmes environnementaux dans les textes économiques a été suivi d'une réunion d'étude internationale en novembre 1988, à Vancouver; les experts qui y ont participé se sont penché sur le rôle de l'ÉE dans l'élaboration des moyens d'atteindre le développement durable. La réunion d'étude a permis d'examiner le document de référence et les travaux connexes en abordant principalement la relation des approches analytiques et des démarches d'arbitrage à l'évaluation du développement économique, en mesurant le «capital naturel» et en intégrant les résultats à l'évaluation environnementale et économique ainsi qu'au processus décisionnel. Les participants ont établi le concept du capital naturel comme

pouvant être un important point de mire pour l'intégration des considérations d'ordre environnemental et économique.

Se fondant sur les démarches recommandées, le Conseil a entrepris une étude de cas sur le capital naturel des Prairies canadiennes, des terres humides et des forêts. Cette étude a fait l'objet d'un examen lors d'une réunion d'étude tenue en mars 1990.

L'évaluation environnementale et les applications informatiques

En février 1990, une réunion d'étude a été tenue dans les Territoires du Nord-Ouest. Elle réunissait divers représentants des gouvernements et d'associations de chasseurs et de trappeurs d'Inuvik, d'Aklavik et des régions environnantes afin d'examiner différentes technologies informatiques qui pourraient s'appliquer aux évaluations environnementales dans la région visée par le règlement de la revendication des Inuvialuit. La technologie informatique joue un rôle croissant dans cette région. On y utilise des systèmes d'information géographique qui permettent la mémorisation sur ordinateur de données sur les prises, la saisie de données du savoir traditionnel, l'analyse de données recueillies par satellite et l'établissement de liens de communications avec de grands ordinateurs dans d'autres parties du pays. Toutefois, la technologie informatique dans cette région est encore limitée à quelques endroits et quelques organisations. Au moment où le rôle de l'informatique augmente dans le contexte de l'ÉE et où s'intensifie la demande de connaissances traditionnelles des anciens des communautés autochtones, il convient d'examiner le degré auquel les ordinateurs peuvent servir à aider l'ÉE communautaire.

L'évaluation environnementale et la santé

Un sondage a été effectué pour déterminer la portée et les moyens par lesquels les effets éventuels sur la santé humaine sont pris en considération dans les processus de l'ÉE. Quatre réunions d'étude régionales dune série de cinq ont eu lieu, à Toronto, Edmonton, Halifax et Montréal. Elles ont attiré des participants qui représentaient tout un éventail d'intérêts en ce qui concerne les effets sur la santé. La cinquième réunion d'étude est prévue pour septembre 1990 et elle aura pour thème les questions relatives au Nord. Un prospectus de recherche et un document de référence résumant la recherche et proposant des solutions en vue de l'établissement ou de l'amélioration dans l'ÉE de l'évaluation des effets sur la santé seront achevés à la fin de 1990.

Le surveillance des effets environnementaux

Le CCREE a collaboré avec le ministère de l'Environnement et le BFEEE dans l'étude de la surveillance des effets environnementaux des usines de pâte à papier sur l'eau de mer et l'eau douce. Les résultats préliminaires ont été examinés lors d'une réunion d'étude dont les participants ont instamment invité le CCREE à réfléchir davantage à l'application du rôle de la surveillance des effets dans 1'1%.

L'évaluation des effets cumulatifs

Depuis son établissement, le CCREE a appuyé la recherche sur l'évaluation des effets cumulatifs en commençant par une réunion d'étude nationale conjointe Canada-Etats-Unis en 1985. Celle-ci a été suivie d'une série de documents de référence et d'un prospectus de recherche sur l'ÉEC. En 1987, le Conseil a commandé à P. Lane and Associates Limited un guide de référence sur l'ÉEC.

Un projet de démonstration ayant pour but d'explorer la perte cumulative des terres humides des Prairies est en voie d'élaboration. Le CCREE et un certain nombre d'organisations canadiennes et américaines s'intéressant à la conservation des terres humides préparent une proposition conjointe pour appuyer le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine. Le programme comprendra un projet pilote visant à faire la démonstration de nouvelles méthodes pour résoudre les problèmes relatifs aux politiques et aux institutions associés à la perte cumulative des terres humides.

Les connaissances écologiques traditionnelles

Un examen des textes et des expériences relatifs à la collecte et l'application à l'ÉE du savoir écologique traditionnel (SÉT) a été entrepris par l'Institut culturel déné et un rapport a été complété au début de 1989.

Les établissements humains et le développement durable

L'application aux problèmes environnementaux caractéristiques des établissements humains de concepts, de méthodes et de procédures favorisant l'intégration est un thème majeur de la recherche du Conseil. Celle-ci portera sur des questions et des préoccupations précises reliées au développement durable des centres urbains, des petites villes et des collectivités autochtones.

Le premier objectif de l'aspect urbain des établissements humains et du développement durable est pour le CCREE d'établir un cadre de perspectives axées sur la planification du développement urbain durable, y compris la relation de la ville avec les ressources qui l'entourent. Le deuxième objectif est de déterminer et d'expérimenter de nouvelles approches de l'évaluation et de la gestion des problèmes environnementaux urbains.

En juin 1989, vingt personnes des Maritimes se sont réunies à Fredericton pendant deux jours afin de discuter du concept de développement durable et de la façon dont ce concept pourrait se réaliser dans les petites collectivités. Cette réunion d'étude résultait directement dune conférence de trois jours qui avait attiré quelque 200 personnes à l'Institut Memramcook près de Moncton, au Nouveau-Brunswick, au début de mars 1989. Les participants, qui représentaient tout un éventail de groupes communautaires, ont parlé à Memramcook, de «développement de la viabilité» ou de «développement de collectivités durables» plutôt que de «développement durable». La collectivité étant le centre d'intérêt, l'accent a été mis en fin de compte sur le fait que ce sont les collectivités qui doivent être durables, et non le développement. Les participants sont retournés dans leurs collectivités pleins d'énergie pour poursuivre le travail qu'ils

faisaient déjà et découvrir de nouvelles façons de faire participer d'autres personnes à la lutte pour la viabilité.

La réunion d'étude de Fredericton a mise sur ce fondement en devenant une table ronde de chercheurs, d'universitaires, d'activistes et de praticiens clés qui y avaient été invités en raison de leur expérience et de leur expertise dans les domaines de l'environnement et du développement dans les Maritimes.

Le CCREE commence à se rendre compte que le développement durable est au centre dune tension dynamique entre les concepts environnementaux traditionnels (le maintien de l'intégrité de la biosphère) et la croissance économique. En un sens, ces réunions d'étude ont été le premier projet du CCREE relatif à cette tension au niveau des petites collectivités.

Dans le cadre de sa recherche sur l'ÉE pour le développement durable, le CCREE a entrepris deux études avec des collectivités autochtones, à Old Crow, au Yukon, et à Nuu-Chah-Nulth, en Colombie-Britannique, afin d'examiner la question de l'évaluation communautaire en mettant l'accent plus particulièrement sur le rôle du savoir traditionnel. Dans le cas d'Old Crow, l'objectif était de définir une démarche communautaire d'évaluation des impacts environnementaux et socio-économiques reflétant à la fois les valeur traditionnelles et les valeurs contemporaines en évolution dans la collectivité. Dans l'étude à laquelle participait le Conseil tribal de Nuu-Chah-Nulth, on s'est concentré sur la documentation de la connaissance communautaire des pêcheries traditionnelles et des systèmes de gestion. Les rapports qui ont été préparés et l'examen en profondeur du SÉT seront intégrés dans un même document.

Un projet à Clyde River, dans les Territoires du Nord-Ouest, a fourni au CCREE l'occasion de vérifier la faisabilité d'intégrer les principes de l'ÉE et du développement durable à l'établissement, au niveau communautaire, d'un plan de gestion des ressources pour la baleine boréale dans la baie Isabella, dans l'he de Baffin. En collaboration avec la collectivité autochtone, le ministère des Pêches et Océans (P&O) et le Fonds mondial pour la nature, le CCREE a étudié le moyen de puiser au SÉT en ce qui concerne le comportement et l'habitat de la baleine boréale. Les données ont servi à élaborer des options de gestion qui permettent de conserver cette ressource tout en encourageant le développement économique de la collectivité de Clyde River. La collectivité met présentement en pratique le plan de gestion qu'elle a choisi.

La planification intégrée des ressources

En collaboration avec le P&O, le CCREE a financé une réunion d'étude en février 1988 afin d'évaluer le processus de la planification intégrée des ressources (PIR), tel que recommandé dans la politique de gestion de l'habitat du poisson de MO. Un rapport final, présenté en septembre 1988, mentionne les résultats d'une réunion d'étude tenu à Comerbrook, Terre-Neuve. Les participants étaient des cadres supérieurs de P&O et d'organismes gouvernementaux de Terre-Neuve chargés de l'environnement, des forêts, des parcs et des loisirs, de la production d'électricité, du développement industriel et des transports. Cette initiative a permis d'élaborer et de vérifier un

processus de négociation fictive afin de résoudre les conflits concernant l'utilisation des ressources.

Une étude de suivi a été entreprise en collaboration avec P&O et le ministère de l'Environnement et des Terres de Terre-Neuve. L'objectif de la deuxième phase de l'étude de la PIR était de préparer le cadre de sa mise en oeuvre à Terre-Neuve. Une réunion d'étude a été tenue à St. John's afin d'examiner les diverses dispositions institutionnelles pour l'application du concept de planification intégrée des ressources dans la province. Un mémoire au Cabinet est résulté de cette réunion d'étude. On attend un rapport sur cette phase de la PIR vers la fin de l'exercice 1989-1990.

Le Conseil a terminé ses travaux concernant cette activité de PIR, mais il envisage d'explorer d'autres liens avec l'ÉE et avec divers autres processus (planification des zones côtières, planification de l'utilisation des terres), des initiatives et des concepts tels que les stratégies de conservation, le développement durable et les tables rondes.

PROGRAMME DE CONTRATS DE RECHERCHE POUR ÉTUDIANTS DIPLÔMÉS

Le Programme de contrats de recherche pour étudiants diplômés a été institué en 1985 afin d'aiguiser l'intérêt pour l'ÉE au niveau de la recherche des étudiants diplômés. Chaque année, le CCREE fait un appel de propositions de recherche sur l'ÉE d'étudiants diplômés d'universités canadiennes. Chaque université peut présenter jusqu'à trois propositions approuvées à l'avance. Toutes les propositions reçues sont examinées par un comité de sélection indépendant nommé par le Conseil.

En 1988-1989, le CCREE a reçu trente-trois propositions de dix-sept universités. Les propositions de recherche portaient sur des thèmes comme l'ÉE et les politiques, la surveillance, l'évaluation biophysique et socio-économique, l'évaluation des impacts sociaux, la planification régionale et l'évaluation des effets cumulatifs.

Pour la période 1989-1990, le comité de sélection a reçu vingt-sept propositions présentées par dix-sept universités. Parmi les sujets proposes pour des projets de recherche figurent la gestion des risques, l'évaluation des effets cumulatifs, les mesures d'atténuation, la participation du public, la surveillance et l'évaluation des impacts sociaux.

Pour ces deux années, vingt contrats de recherche ont été accordés à des étudiants diplômés selon les recommandations du comité de sélection. *(Voir* la liste des contrats de recherche pour étudiants diplômés pour les années 1988-1989 et 1989-1990, annexe 3.)

Chaque année, le comité de sélection évalue des rapports reçus d'étudiants diplômés relatifs à des études entreprises au cours de l'exercice financier précédent. Le comité de sélection fait des recommandations en vue de la publication du meilleur rapport dans la série des documents de référence et les autres dans la série des rapports manuscrits. *(Voir* la liste des rapports présentés par des étudiants diplômés depuis le début du programme, annexe 4.) Pourdes raisons administratives, aucun rapport n'a été publié dans la série des documents d'information en 1988-1989.

Pour la période 19894990, le comité de sélection a recommandé le rapport préparé par Nancy Knight, une étudiante diplômée de l'École de planification communautaire et régionale de l'université de la Colombie-Britannique, pour le publier comme document d'information. Le rapport de Knight, intitulé «Prévision des impacts démo-économiques régionaux des mégaprojets de ressources naturelles : une comparaison de deux techniques», sera publié au cours de l'exercice financier 1991-1992.

La recherche de Nancy Knight compare l'exactitude de deux techniques employées couramment dans l'analyse des impactséconomiques régionaux pour prévoir les répercussions démo-économiques d'un mégaprojet de ressources naturelles. Les deux techniques examinées sont l'analyse de la base économique (ABÉ) et l'analyse revenu-dépenses (ARD).

Le CCREE a également pris des dispositions pour envoyer cinq étudiants diplômés (voir l'annexe 5) à la Conférence de 1989 de l'International Association for Impact Assessment (IAIA) afin d'y présenter les résultats de leur recherche.

Au cours de l'année 1988, le professeur W.A. Ross, qui avait fait partie du comité de sélection du Programme de recherche pour étudiants diplômés à titre de président depuis les débuts du programme, a terminé son mandat et a été remplacé par le professeur René Parenteau. M. Parenteau a quitté le Canada pour un congé sabbatique en 1989 et a été remplacé par M. James Bater de l'université de Waterloo. Un nouveau membre, M. Jean-Louis Sasseville, de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), a également été nommé membre du comité de sélection en décembre 1989. Le programme a donné lieu à de nouvelles connaissances, un nouveau groupe de professionnels du 2e et 3e cycles ayant de l'expérience de recherche en évaluation environnementale et un nouvel intérêt soutenu dans plusieurs universités pour l'évaluation environnementale en tant que champ d'étude à part entière.

ANNEXE 1.

RAPPORT FINANCIER

Tableau Al. Sommaire du budget du CCREE pour 1988–1989

Activité	C$
Assemblées du Conseil	48 141
Réunions du Secrétariat	49 044
Coûts de publication	96 853
Contrats de recherche pour étudiants	63 680
Propositionsspontanées	2000 0
ÉE et santé	2385 7
ÉE et économie	4503 0
ÉE et politique	49 17 4
ÉE et développement durable	11 000
Évaluation des impactes sociaux (ÉIS)	13 602
Démonstration – terres humides (ÉEC)	7 870
Démonstrations – PIR	22 00 1
Prolongation — Clyde River	28 387
Imprévus..	2242 0
Total	501 059

Tableau A2. Sommaire du budget du CCREE pour 1989–1990

Activité	C$
Assemblées du Conseil	45 250
Réunions du Secrétariat	4 910
Administration du Secrétariat	25 663
Rédaction – appui technique	49 218
Contrats de recherche pour étudiants	95 019
Communications	8 581
Développement durable	7 645
Évaluation des effets cumulatifs	33 654
ÉE et économie	2562 1
ÉE et santé	50 998
ÉE et politiques	1648 9
Planification intégrée des ressources	23 098
Communautés urbaines	31 555
Petites communautés	17 999
Communautés autochtones	46 777
Surveillance des effets environnementaux	20 000
Total	502 479

ANNEXE 2.

MEMBRES DU CCREE

Fred Roots, Président du Conseil
Environnement Canada
Hull (Québec)
Janvier 1987 -janvier 1991

Gordon Baskerville
Université du Nouveau-Brunswick
Frédéricton (Nouveau-Brunswick)
Février 1987 – février 1990

Robert K. Bell
Norplan Consultants
La Ronge (Saskatchewan)
Février 1987 – février 1990

Peter Boothroyd
Ecole de planification
communautaire et régionale
Vancouver (Colombie-Britannique)
Juin 1988 -janvier 1991

Katherine Davies
EcoSystem Consulting Inc.
Ottawa (Ontario)
Février 1987 – janvier 1990

Nancy Doubleday
Conférence circumpolaire inuit
Ottawa (Ontario)
Février 1990 – septembre 1992

Charles **Ferguson,** Directeur
Affaires environnementales –
Inco Ltée
Février 1988 – janvier 1991

Michel Gariépy
Institut d'urbanisme
Université de Montréal
Montréal (Québec)
Février 1990 – septembre 1992

Susan Holtz
Experte-conseil
Armdale (Nouvelle-Ecosse)
Février 1988 – janvier 1991

Richard Hoos
TransCanada Pipeline
Calgary (Alberta)
Janvier 1987 – février 1990

Esther Jacko
Première Nation de Whitefish River
Birch Island (Ontario)
Février 1990 – septembre 1992

Peter Jacobs
Université de Montréal
Montréal (Québec)
Juin 1986 – février 1990

David Kiell
Newfoundland and Labrador Hydro
St. John's (Terre-Neuve)
Février 1990 – septembre 1992

Luc Ouimet
Bureau de consultation de
la Ville de Montréal
Montréal (Québec)
Février 1990 – septembre 1992

Louise Roy
Experte-conseil, Centre St-Laurent
Montréal (Québec)
Juin 1988 -janvier 1991

Robert Walker
Saskatchewan Power Corporation
Regina (Saskatchewan)
Juin 1988 -janvier **1991**

ANNEXE 3

Tableau A3. Contrats de recherche pour étudiants diplômés 1988–1989

ÉTUDIANT(E)	DEPARTEMENT	UNIVERSITÉ	TITRE DU RAPPORT
1. Rafal Sérafin	School of Urban and Regional Planning	Waterloo	« Monitoring Institutional Arrangements for Environmental Protection in HA: the Case of the Nanticoke Complex, Ontario »
2 Richard Legault	Institut d'urbanisme Faculté de l'aménagement	Montréal	« Recherche en évaluation des incidences environnementales analyse des méthodes utilisées pour corréler les divers types d'impacts des études sectorielles »
3. Pamela Hubbard	School of Urban and Regional Planning	Waterloo	« Regional Planning and Cumulative Effects Assessment »
4. Grete Bridgewater	Environmental Design	Calgary	« Assessing the Environmental Impacts of Policy: a Framework and its Application to Irrigation in Western Canada »
5. Don B. Gamble	Natural Resources Management Program	Simon Fraser	« Administrative Procedures for EIA: Coastal Zone Management in B.C. »
6. Heidi E. Missler	Geography	British Columbia	« EIA in British Columbia Post Development Study »
7. Barbara Hogan & Charles McRobert	Environmental Studies	York	« Environmental Planning and Management/the Synthesist Approach to Environmental Planning »
8. Robert Turland	Environmental Design	Calgary	« EIAs at the Municipal Level »
9. Harold Pickering	Political Studies	Queen's	« Goose Bay Case Study »
10. Timothy Smith	School for Resource and Environmental Studies	Dalhousie	« The Use of Monitoring Programs in Assessing the Impacts of Minera1 Developments in Northeastern New Brunswick »

Tableau A4. Contrats de recherche CCREE pour étudiants diplômés 1989-1990

ÉTUDIANT(E)	DÉPARTEMENT	UNIVERSITÉ	TITRE DU RAPPORT
1. John Saremba	Natural Resources Management Program	Simon Fraser	« EIA Management of Tourism Developments Adjacent to Park and Wilderness Areas »
2. Peter R. Mulvihill	School of Urban and Regional Planning	Waterloo	« Adaptive Environmental Impact Assessment in Northern Canada »
3. Nancy Knight	School of Community and Regional Planning	British Columbia	« Demographic Economic Impacts of Natural Resource Mega Projects: an Evaluation and Comparison of Two Methods »
4. Dianna L. Colnett	School of Community and Regional Planning	British Columbia	« Institutional Arrangements for Cumulative Effects Assessment »
5. Liliane Cotnoir	Sociologie	Montréal	« Le BAPE et l'influence de la participation du public; le cas de la route 116 »
6. Jason Copas	Urban and Regional Planning	Queen's	« Risk and Decision Making in EIA: the Public Agenda »
7. Sophie Collin	Urbanisme	Montréal	« Analyse critique des procédures de suivi »
8. Lucien Cattrysse	Geography, Environmental Studies	Waterloo	« Towards an Improved Method of Issue Scoping for Govemment Environmental Assessment Reviews »
9. Francine Rousseau	Resource and Environmental Studies	Dalhousie	« Environmental Impact Assessments and Non-Government Organizations »
10. Keri Barringer	Natural Resources Institute	Manitoba	« Tourism Management in the Mackenzie Delta »

ANNEXE 4.

RAPPORTS D'ÉTUDIANTS DIPLÔMÉS

Anestis, Ioannis. « Avoidance-Preference Reactions of Rainbow Trout after Prolonged Exposure to Chromium (VI). » McGill University, 1986.

Bridgewater, Grete. « Assessing the Environmental Impacts of Policy: a Framework and its Application to Irrigation Policies in Western Canada. » University of Calgary, 1989.

Brown, Gordon L. « The Effects of Air Pollution on Forests. » The University of British Columbia, 1986.

——— « Assessment of the Impact of Ozone Air Pollution on Agricultural Resources of the Fraser Valley, B.C.: Sources of Uncertainty and Risk Assessment Methodology. » The University of British Columbia, 1987.

Bush, Maureen. « Public Participation in Resource Development after Project Approval. » University of Calgary, 1987.

Cooper, Judith. « Public Participation in the Environmental Assessment and Review Process: the Role of Intervenor Funding. » The University of British Columbia, 1988.

Gamble, Don B. « Administrative Procedures for EIA: Coastal Zone Management in British Columbia. » Simon Fraser University, 1989.

Gignac, Dennis L. « Ecological Tolerances and Niche Structure of Sphagnum along Climate and Pollution Gradients. » The University of Alberta, 1986.

Hagen, Michael E. « Water-Log Handling Impacts on Estuarine Environments: an analysis of the Campbell River Estuary, British Columbia. » Simon Fraser University, 1987.

Hubbard, Pamela. « Regional Planning and Cumulative Effects Assessment. » University of Waterloo, 1989.

Hundert, Eric. « Social Impact Analysis of a Forest Management Program. » Dalhousie University, 1987.

Leduc, Catherine. « L'impact du drainage souterrain sur la morphologie des cours d'eau : approche méthodologique d'un problème d'érosion du sol en milieu agricole. » Université de Montréal, 1986.

Legault, Richard. « Recherche en évaluation des incidences environnementales; analyze des méthodes utilisées pour corréler les divers types d'impacts des études sectorielles. » Université de Montréal, 1989.

Lucas, Bradley. « Shifting the Traditional Framework: Socio-economic Impact Analysis and Toronto's New Stadium. » Queen's University at Kingston, 1987.

McRobert, Charles. « Environmental Planning and Management /the Synthesist Approach to Environmental Planning. » York University, 1989.

Missler, Heidi. « EIA in British Columbia Post Development Study. » The University of British Columbia, 1989.

Nakashima, Douglas. « Native Ecological Knowledge and Environmental Assessment. » McGill University, 1988.

Norton, Mervyn. « Assessing the Impact Assessment Process of the Ontario Waste Management Corporation. » York University, 1986.

O'Fallon, Carolyn E. « Biophysical Regulation of the British Columbia Coal Industry: the Kaiser Experience. » Simon Fraser University, 1987.

Ouzilleau, François. « Prototype de système expert d'aide à la réalisation dévaluation des impacts environnementaux. » Université Laval, 1988.

Palidwor, Richard. « From Air Pollution to Acid Rain: Dilution and the Myth of 'Away'. » York University, 1987.

Phaneuf, Yves. « Processus d'EIE et prise de décision. » Université de Montréal, 1986.

Pickering, Harold. « Goose Bay Case Study. » Queen's University at Kingston, 1989.

Pope, Elizabeth. « Using Environmental Impact Assessment to Evaluate Forest Land Use Alternatives in British Columbia. » Simon Fraser University, 1986.

Petticrew, Ellen. « The Prediction of Sedimentation Pattems in the Littoral Zones of Lakes Supporting Macrophyte Growth. » McGill University, 1986.

Reed, Maureen G. « Environmental Assessment and Aboriginal Claims: Implementation of the Inuvialuit Final Agreement. » University of Toronto, 1987.

——— « Native Involvement in Environmental Impact Assessment: a Comparison of Institutional Approaches. » University of Toronto, 1988.

Riek, Christine. « Understanding Uncertainty in Cost-Benefit Analysis and Impact Assessment. » The University of British Columbia, 1987.

Rochon, Yves. « Adaptation de la méthode des graphes cognitifs pour l'évaluation de l'utilité de l'information : le cas des études des incidences environnementales. » Université du Québec, 1987.

Sérafin, Rafal. « Monitoring Institutional Arrangements for Environmental Protection in EIA: the Case of the Nanticoke Complex, Ontario. » University of Waterloo.

Shaffer, François. « Processus de surveillance de l'environnement aquatique de la ville de Sherbrooke. » Université de Sherbrooke, 1988.

Shapcott, Catherine. « Environmental Impact Assessment and Resource Management: Leaming from the Process and Practice of Native People. » York University, 1987.

Skinner, Walter, R. « Vegetational Responses to Natural and Anthropogenic Change in the St. Clair River Delta. » University of Windsor, 1986.

Smith, Timothy. « The Use of Monitoring Programs in Assessing the Impacts of Minera1 Developments in Northeastem New Brunswick. » University of Dalhousie, 1989.

Swerdfager, Trevor M. « The Effects of Native Land Claims on Public Participation in Environmental Impact Assessment in the Canadian North. » University of Ottawa, 1988.

Turland, Robert. «EIA's at the Municipal Level. » University of Calgary, 1989.

Weston, Sandra. « The Canadian Federal Environmental Assessment and Review Process: an Analysis of the Initial Assessment Phase. » York University, 1988.

Yap, Nonita T. « Risk Reduction and Integrated Risk Management: Learning from the Process and Practice of Native People. » Dalhousie University, 1987.

ANNEXE 5.

ÉTUDIANTS DIPLÔMÉS SÉLECTIONNÉS POUR ASSISTER À LA CONFÉRENCE DE 1989 DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR L'ÉVALUATION DES IMPACTS

1. **Maureen Reed**
   Waterloo (Ontario)

2. **Judith Cooper**
   Vancouver (Colombie-Britannique)

3. Yves **Phaneuf**
   Montréal (Québec)

4. **Sandra Weston**
   North York (Ontario)

5. **Maureen Bush**
   Calgary (Alberta)